

Annexe : Grilles de sélection

Comité de sélection LEADER du 13/03/2025

Grille de sélection

Intitulé du projet : Création d'un atelier de production maraîcher

Porteur de projet : ESAT Les Sapins

N° de pré-demande : 36328810

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	5/5	Lien avec la stratégie <i>Le projet de production maraîchère et de plantes aromatiques et médicinales en permaculture contribue à la diversification agricole et renforce la résilience alimentaire du territoire.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>L'ESAT vise l'insertion des personnes handicapées via une activité pro en milieu protégé, la production maraîchère en est le moyen. Le projet a pour objectif final la production de 25 000 repas par an pour l'ESAT (diminution de coûts et de l'empreinte carbone pour la structure) et de répondre à la demande croissante de produits locaux et sains.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>Les étapes du projet sont claires, avec des moyens adaptés en termes d'équipement, de ressource humaine, de formation, d'infrastructure et de partenariat.</i>
Principes LEADER	5/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Le projet associe des élus, des habitants et des acteurs locaux grâce à un partenariat avec le Collectif "Mangeons Mieux".</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Il favorise les synergies entre producteurs et consommateurs en s'appuyant sur le réseau de la MAB16.</i>
		Effet levier <i>Le programme LEADER est indispensable au projet en apportant un soutien financier, méthodologique et en facilitant la mise en réseau.</i>
Influence sur le territoire	4/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>La production de fruits et légumes du territoire ne répond pas à la demande croissante. L'usage de la permaculture et la culture de plantes aromatiques et médicinales sont des approches nouvelles qui favorisent la biodiversité.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Le projet annonce la création de valeur ajoutée et d'emplois. Il va permettre de renforcer l'autonomie alimentaire du territoire (échelle intercommunale).</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>Des outils de diffusion des bonnes pratiques sont prévus, notamment à travers des formations et des partenariats avec d'autres ESAT.</i>
Caractère exemplaire	5/5	Projet solidaire <i>Le projet favorise l'insertion de publics en difficulté et permet la création et le maintien d'emplois en zone rurale. Il contribue également à l'inclusion sociale et à l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Le projet vise à améliorer la qualité de l'environnement par la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'utilisation de pratiques agricoles durables.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Le fait de privilégier les circuits courts va permettre de réduire l'empreinte carbone de l'ESAT</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 19/20

Total ≥ 15, subvention européenne maximum = 100%

LEADER Ouest Charente 2021-2027 - Comité de sélection du 13/03/2025

Grille de sélection

Intitulé du projet : Restauration du four à pain communal

Porteur de projet : commune de Châteaubernard

N° de pré-demande : 35377110

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	4/5	Lien avec la stratégie <i>Le projet vise à préserver un élément du patrimoine matériel tout en le réintégrant dans la vie locale et la mémoire collective. À travers des festivités (fête de la caillebotte, soirée pizzas) et son intégration aux circuits touristiques, il renforcera le lien social et le bien-vivre en Pays du Cognac.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>La restauration du four permettra au comité des Fêtes de la ville de maintenir ces événements et peut-être en programmer d'autres</i>
		Capacité du porteur de projet <i>Les étapes de la restauration ont été définies avec l'entreprise les Compagnons de St Jacques, spécialisés dans la restauration du patrimoine ancien et historique.</i>
Principes LEADER	4/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Le projet et les différentes étapes de restauration ont été coordonnées avec le comité des fêtes afin que les travaux ne perturbent pas les festivités de l'année.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Le projet est suivi par le milieu associatif de la commune.</i>
		Effet levier <i>Grâce au programme LEADER, ce projet va pouvoir bénéficier d'aides européennes importantes (plus de 40%).</i>
Influence sur le territoire	3/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>L'originalité du projet réside dans son ancrage fort dans la tradition locale (fête du pain et de la caillebotte).</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Sans les travaux de restauration, le four ne pourra plus être utilisé ce qui mettrait fin à la traditionnelle fête du pain et de la caillebotte et à ces moments d'échange.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>Tout comme la chapelle des Templiers, le four communal pourrait être référencé Pépite du Patrimoine par Grand Cognac.</i>
Caractère exemplaire	4/5	Projet solidaire <i>L'organisation de ce type de manifestations permet le rassemblement de personnes venant de tous milieux et peut faciliter l'insertion de personnes en difficulté et les échanges intergénérationnels.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Lors des manifestations, tous les produits vendus sont locaux et Bio. Par exemple, lors de la soirée pizzas, les légumes ont été achetés au maraîchage municipal Bio.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Sans objet</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 15/20

Total ≥ 15, subvention européenne maximum = 100%

LEADER Ouest Charente 2021-2027 - Comité de sélection du 13/03/2025

Grille de sélection

Intitulé du projet : Aménagement d'une cour oasis à Ambleville

Porteur de projet : commune de Lignières-Ambleville

N° de pré-demande : 38040010

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	4/5	Lien avec la stratégie <i>Le projet a pour objectif de désimperméabiliser, végétaliser la cour d'école. Cela va améliorer le cadre de vie des élèves et permettra la réalisation d'actions de sensibilisation à l'environnement.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>Les objectifs sont clairs et réalisables : sécurisation, accessibilité et végétalisation de la cour.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>Les étapes sont claires : travaux, concertation et aménagements avec des moyens techniques et financiers cohérents.</i>
Principes LEADER	4/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>L'équipe pédagogique de l'école a été associée à l'écriture du projet.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Le projet est porté par la commune, en concertation avec les enseignants.</i>
		Effet levier <i>Le projet aurait pu être réalisé sans LEADER, mais avec des moyens plus limités.</i>
Influence sur le territoire	3/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>Le territoire compte encore peu de cours "oasis".</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Le projet rayonne à l'échelle du bassin de vie de Lignières-Ambleville (pôle de proximité).</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>La démarche pourrait inspirer d'autres communes.</i>
Caractère exemplaire	4/5	Projet solidaire <i>Le projet garantit l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Il vise à améliorer l'environnement (désimperméabilisation du sol,...) et mettre en place des activités de sensibilisation à l'environnement.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Sans objet.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 15/20

Total ≥ 15, subvention européenne maximum = 100%

Grille de sélection

Intitulé du projet : Aménagement d'un cheminement paysager entre le bourg et l'espace Douz'nature

Porteur de projet : commune de Douzat

N° de pré-demande : 39580110

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	5/5	Lien avec la stratégie <i>Le projet s'inscrit parfaitement dans l'objectif de la fiche action 3 puisqu'il vise à protéger et valoriser la biodiversité et améliorer le cadre de vie des habitants.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>Les objectifs du projet sont d'améliorer le cadre de vie, protéger et valoriser la biodiversité et sécuriser l'accès à l'espace Douz'Nature.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>Le projet sera piloté avec l'appui de l'Agence Technique Départementale et d'un bureau d'étude en assistance à maîtrise d'œuvre.</i>
Principes LEADER	5/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Le projet est le fruit d'une réflexion collective entre l'équipe municipale, le Comité des Fêtes, les enseignantes de l'école, des habitants et l'ATD16.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Les acteurs du collectif à l'initiative du projet seront amenés à davantage utiliser l'espace Douz'nature pour y mener des projets communs.</i>
		Effet levier <i>Outre l'aspect financier, l'approche projet et la méthodologie du programme LEADER permet de structurer le projet et ainsi réfléchir à de nouvelles opportunités.</i>
Influence sur le territoire	4/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>Le projet est original par sa démarche de co-construction impliquant bénévoles, comité des fêtes, enseignants et la mairie pour créer un espace accessible à tous.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Le projet rayonne à l'échelle du bassin de vie en contribuant au tourisme local et intercommunal, en développant l'écotourisme.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>Le cheminement pourra être prolongé facilement à la Voie Verte se situant à quelques centaines de mètres de l'Espace Douz'Nature.</i>
Caractère exemplaire	5/5	Projet solidaire <i>L'espace Douz'Nature est en accès libre et gratuit. Un des objectifs est de favoriser l'accessibilité pour les enfants de l'école et de l'ITEP.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Le projet utilise des matériaux locaux, comme le calcaire sablé pour le cheminement, et vise à améliorer l'environnement en traitant les eaux pluviales et en végétalisant l'espace avec une parcelle arborée.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Au travers ce projet environnemental de valorisation de la biodiversité locale, nous souhaitons également faire la promotion de la marche et du vélo.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 19/20

Total ≥ 15, subvention européenne maximum = 100%

LEADER Ouest Charente 2021-2027 - Comité de sélection du 13/03/2025

Grille de sélection

Intitulé du projet : Création de circuit touristique et numérique à Châteauneuf-sur-Charente

Porteur de projet : commune de Châteauneuf-sur-Charente

N° de pré-demande : 40265610

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	4/5	Lien avec la stratégie <i>Le projet va renforcer l'offre touristique liée au slowtourisme et au patrimoine.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>L'objectif est d'accroître l'attractivité de Châteauneuf-sur-Charente via son patrimoine et générer des retombées économiques pour les commerces locaux.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>La commune a la capacité de mettre en œuvre le projet grâce à un comité de pilotage structuré et un calendrier clair, assurant une collaboration efficace avec le prestataire.</i>
Principes LEADER	4/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Plusieurs ateliers de concertations ont été organisés avec les habitants et les élus.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Le projet est porté par un collectif associant la commune, Grand-Cognac, le CAUE 16 et le PETR.</i>
		Effet levier <i>le projet aurait été difficile à réaliser sans LEADER pour sa méthodologie, son réseau et son soutien financier face aux contraintes budgétaires</i>
Influence sur le territoire	4/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>Une marche sensible a été organisée pour le projet pour favoriser une réflexion collective et un diagnostic partagé basé sur l'expérience des usagers.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Le projet va renforcer l'attractivité de Châteauneuf et générer des retombées économiques pour les commerces. Rayonnement intercommunal.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>Le projet sera inscrit dans le réseau de parcours Legendr qui permettra d'inspirer d'autres projets mais aussi de faire évoluer ce parcours.</i>
Caractère exemplaire	4/5	Projet solidaire <i>Le projet sera gratuit et accessible à tous.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Le choix d'une application et une plateforme nationale (voir européenne) permet d'opter pour une solution durable et de faire des économies d'échelle.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Le parcours sera réalisable à pied.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 16/20

12 ≤ Total ≤ 14, subvention européenne maximum = 50%

LEADER Ouest Charente 2021-2027 - Comité de sélection du 13/03/2025

Grille de sélection

Intitulé du projet : Création d'un parcours de visite numérique

Porteur de projet : commune de Bourg-Charente

N° de pré-demande : 38836810

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	4/5	Lien avec la stratégie <i>Le projet va permettre de créer davantage de flux dans le centre-bourg et enrichir l'offre touristique pour les visiteurs, les habitants et les scolaires.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>Nombre d'utilisateurs visé du parcours environ 500 utilisateurs/an. Le flux supplémentaire attendu dans les commerces est estimé entre 5 et 15% des utilisateurs du dispositif.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>Un comité de pilotage structuré a été mis en place. Les étapes de mise en œuvre sont claires : conception, test avec habitants, lancement.</i>
Principes LEADER	4/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Le projet implique des habitants, l'équipe municipale et différents acteurs partenaires : Office de tourisme, Grand Cognac, PETR, Château Grand Marnier, commerçants.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Le comité de pilotage rassemble des élus et des acteurs du tourisme et du patrimoine. Il va permettre de mettre en réseau les parcours Legendr existants, des acteurs publics du territoire avec des acteurs privés de la commune.</i>
		Effet levier <i>Le projet aurait été plus difficile à financer et structurer. LEADER apporte une méthodologie participative, un financement clé et une mise en réseau avec d'autres initiatives locales et européennes.</i>
Influence sur le territoire	4/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>C'est le 10^e parcours Legendr sur le territoire. Toutefois, la démarche participative et l'objectif de labellisation "Petites Cités de Caractère" apportent une spécificité au projet.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Création d'emplois indirects par l'augmentation de la fréquentation touristique et en dynamisant les commerces. Il rayonne à l'échelle du GAL.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>Les bonnes pratiques du projet seront diffusées grâce au réseau Legendr.</i>
Caractère exemplaire	4/5	Projet solidaire <i>L'application Legendr est accessible gratuitement sur tous les smartphones.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Pas directement mais le fleuve Charente occupera une place importante dans le parcours.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Le parcours sera réalisable à pied.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 16/20

Total ≥ 15, subvention européenne maximum = 100%